

# [qu'est-ce que Travail sécuritaire NB?]

## COMMENT UNE RÉCLAMATION D'INDEMNISATION EST-ELLE CRÉÉE?

### LE TRAVAILLEUR :

- signale l'accident à son employeur;
- remplit le Formulaire 67 – *Rapport sur l'accident ou la maladie professionnelle* avec son employeur;
- indique à son médecin que l'accident est survenu au travail.

### L'EMPLOYEUR :

- remplit le Formulaire 67 – *Rapport sur l'accident ou la maladie professionnelle* avec le travailleur;
- envoie le formulaire à Travail sécuritaire NB aussitôt que possible dans les trois jours qui suivent;
- avise sans délai Travail sécuritaire NB ou le personnel des Services de santé et de sécurité de tout accident qui a ou peut avoir des conséquences mortelles, qui provoque ou peut provoquer la perte d'un membre ou une maladie professionnelle.

### LE MÉDECIN :

- remplit les formulaires et les envoie à Travail sécuritaire NB;
- indique quand le travailleur pourra reprendre le travail.

# 1<sup>ère</sup> étape

FORMULAIRE 67

FORMULAIRE MÉDICAL

### TRAVAIL SÉCURITAIRE NB

- Travail sécuritaire NB crée votre réclamation et l'attribue à un membre du personnel.
- Si des renseignements supplémentaires sont nécessaires, Travail sécuritaire NB communiquera avec vous, votre médecin ou votre employeur.

# 2<sup>e</sup> étape

### RÉCLAMATION REFUSÉE

- Le refus vous sera signalé par écrit.
- Vous disposez d'un an pour faire appel de la décision.

### TRAVAIL SÉCURITAIRE NB PREND UNE DÉCISION.

### RÉCLAMATION ACCEPTÉE

- Les prestations et services peuvent comprendre :
  - prestations pour perte de gains,
  - frais médicaux,
  - services de gestion des réclamations,
  - prestations d'invalidité à long terme.

# 3<sup>e</sup> étape